Enseignement Secondaire Public

Congé formation MA, contractuels et titulaires du cadre Etat

Nouméa, le 28 avril 2020

La campagne pour **les congés formations professionnelle au titre de l'année 2020-2021** pour les **MA, les contractuels et les titulaires du cadre Etat** est ouverte.

Les personnes intéressées par ce congé formation doivent impérativement déposer leur dossier de candidature auprès de leur établissement **le 24 mai 2020 au plus tard.**

Votre dossier complet devra contenir :

- **l'imprimé de la circulaire complété (voir circulaire et annexe)**
- **une lettre de motivation détaillant le projet de formation**
- **une fiche descriptive de la formation envisagée et des démarches d'inscription réalisées**
- **tout justificatif d'admissibilité au concours au titre duquel le congé de formation est sollicité ou toute autre pièce justificative utile pour un autre projet de formation**

Le congé de formation professionnelle est un dispositif destiné aux agents souhaitant parfaire leur formation professionnelle, préparer un concours ou examen, entreprendre un changement de métier en vue d'une reconversion professionnelle.

N'hésitez-pas à nous contacter si vous avez des questions.

FABIENNE KADOOKA & YVANS CAYREY
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC
GSM : FK : (687) 74. 27. 46 / YC : (687) 74. 84. 34
(687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10
enseignement@utcfecgc.nc
Complexe Commerciale LA BELLE VIE 224, rue Jacques Iekawe PK6 BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX
UNION TERRITORIALE CFE-CGC DE NOUVELLE-CALÉDONIE